

Caterina Kalisiak

Réponses

1. Reprise économique et croissance

Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?

Il faut des recettes pour pouvoir offrir aux Canadiens les services qu'ils veulent et dont ils ont besoin, rembourser le déficit budgétaire créé par le gouvernement actuel et réduire la dette nationale grandissante afin de maintenir la reprise économique et de stimuler la croissance en ce sens. Les mesures suivantes contribueront à générer des recettes : 1. Examiner TOUS les incitatifs fiscaux et crédits d'impôt fédéraux. Déterminer quels sont les meilleurs incitatifs fiscaux et ceux qui sont absolument nécessaires. Ensuite, apporter des changements à d'autres incitatifs fiscaux, soit en adoptant une disposition de récupération fondée sur le revenu familial annuel afin que les personnes qui ont le plus besoin d'incitatifs puissent en bénéficier, soit en réduisant certains incitatifs fiscaux fédéraux qui ne sont pas réellement nécessaires. (Voici des exemples : Établir des incitatifs fiscaux moins élevés relativement aux contributions politiques - les premiers 400 \$ passeraient de 75 % à 65 %, les 300 \$ suivants, de 50 % à 40 %, et le reste passerait de 33,33 % à 25 %. Appliquer une disposition de récupération au crédit d'impôt pour la condition physique des enfants et au crédit d'impôt pour les activités artistiques des enfants - une famille dont le revenu dépasse 100 000 \$ ne devrait pas être admissible puisqu'elle a les moyens d'inscrire ses enfants à des programmes en ce sens et est plus susceptible de le faire de toute manière.) 2. Étudier des façons de fusionner les ministères fédéraux AU NIVEAU SUPÉRIEUR, de manière à éliminer certains postes de ministres et d'autres postes au sein du personnel administratif supérieur sans qu'il n'y ait d'incidence néfaste sur les services de première ligne offerts aux Canadiens. Les activités de certains ministères se chevauchent, ce qui indique qu'une fusion pourrait avoir lieu. (À titre d'exemple, il n'est peut-être pas nécessaire que Travaux publics et Services gouvernementaux Canada assume un plus grand nombre de responsabilités liées à l'approvisionnement que d'autres ministères ou différents titulaires de poste, notamment le ministre associé de la Défense nationale.) 3. Procéder à des réductions de l'ordre de 10 % à 15 % des dépenses touchant les voyages d'affaires des députés, des ministres du Cabinet, du premier ministre et des sénateurs. Je comprends que les déplacements sont importants, mais ils n'ont pas à être si coûteux. 4. Réduire de 5 % à 10 % le montant versé par les contribuables pour les besoins des pensions des députés (à l'heure actuelle, les contribuables versent 23 \$ contre 1 \$ pour les députés... c'est beaucoup trop!). 5. Dissoudre l'Office de financement de l'assurance-emploi du Canada et confier de nouveau les responsabilités de l'Office à Ressources humaines et Développement des compétences Canada. Mettre en location les locaux de l'Office. 6. Les conseils donnés par des consultants, des gestionnaires tiers et d'autres parties externes sont coûteux; réduire ces coûts de 20 %. 7. Réduire le nombre de limousines et de chauffeurs utilisés par les ministres. 8. Réduire les budgets publicitaires du « Plan d'action économique » de 50 % à 75 %.

2. Création d'emplois

Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?

1. Créer un incitatif fiscal à l'intention des entreprises en vue de la création d'emplois, en prenant les mesures suivantes : a) augmenter l'impôt sur les sociétés de 18 % à 21 %. Ces taux demeurent très concurrentiels et faibles à l'échelle mondiale; b) mettre en œuvre un incitatif fiscal fondé sur une échelle correspondant à la taille de l'entreprise et au pourcentage de personnes embauchées par année. Selon l'échelle, l'impôt exigé d'une entreprise serait réduit proportionnellement au nombre de personnes que cette dernière embauche pour l'année en cause; c) le taux d'imposition le plus faible sur l'échelle ne devrait pas être inférieur à 13 %. Le seul fait de réduire l'impôt sur les sociétés n'a eu aucune incidence sur la création d'emplois. En fait, de nombreuses entreprises et sociétés n'utilisent pas ce crédit en vue de la création d'emplois. Offrir un incitatif supposant la réduction du taux d'imposition pour la création d'emplois contribuera à créer des emplois. 2. Lorsque le gouvernement du Canada entreprend des missions commerciales dans d'autres pays, il DOIT VEILLER à ce que de nombreux Canadiens, et non pas seulement quelques-uns, en tirent des avantages économiques. 3. Le gouvernement fédéral DOIT examiner et modifier les lois s'appliquant aux entreprises étrangères qui prennent le contrôle d'autres entreprises ou qui établissent des succursales au Canada. Ces entreprises ne devraient recevoir aucun incitatif fiscal et DOIVENT être tenues de rembourser les incitatifs financiers avec pénalités si elles décident de fermer leurs portes (p. ex. Caterpillar à London). Les entreprises étrangères réalisant de gros profits ailleurs qui veulent s'établir au Canada n'ont pas besoin d'incitatifs fiscaux et devraient payer leur juste part d'impôt sur les sociétés. 4. L'expression « avantage net pour le Canada » doit être définie clairement. 5. Créer des emplois pour les besoins des projets d'infrastructure.

3. Changement démographique

Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'œuvre?

1. Pour ce qui est des pénuries de main-d'œuvre, augmenter le financement à l'échelle pancanadienne pour la formation relative aux domaines d'emploi connaissant une pénurie de travailleurs. 2. En ce qui touche le vieillissement de la population : faire passer l'âge de la retraite de 65 ans à 67 ans dans 10 ans ne change en rien notre climat économique actuel. Ramener l'âge de la retraite à 65 ans en indiquant qu'il est possible qu'il change au cours des années à venir selon les perspectives budgétaires. L'Organisation de coopération et de développements économiques, le secrétaire parlementaire et diverses études indiquent que pour l'instant, le régime est viable selon l'âge actuel de la retraite. 3. Veiller à ce que les retraités actuels et futurs ne tombent pas dans la pauvreté. Augmenter le montant de la Sécurité de la vieillesse (SV). Consulter la réponse à la question 1 pour ce qui est des exemples de façons de générer des recettes pour augmenter les paiements de la SV. Les coûts de la nourriture et de l'énergie ont augmenté considérablement, mais le montant que reçoivent les aînés n'en tient pas compte et est insuffisant pour leur permettre de se procurer l'essentiel. N'oublions pas : les aînés paient des impôts, en ont payé par le passé et méritent de recevoir quelque chose pour leur argent; de plus, ce sont des électeurs. 4. Le gouvernement fédéral doit augmenter les transferts au titre des soins de santé pour faciliter la prestation de soins à domicile et de soins médicaux à l'intention des personnes âgées. Il est moins coûteux d'aider les aînés à domicile. 5. Créer un compte d'épargne libre d'impôt pour les personnes âgées de 50 ans et plus, et établir à cette fin un taux d'intérêt supérieur de

1 % au taux d'inflation afin que les personnes approchant l'âge de la retraite et les retraités puissent économiser de l'argent sous la forme de revenus à un taux d'intérêt raisonnable.

4. Productivité

Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont-elles nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?

1. Les limites pour empêcher l'externalisation des emplois vers d'autres pays doivent être plus rigoureuses. Il faut mettre en place des incitatifs pour veiller à ce que les emplois demeurent au Canada (consulter la réponse à la question 2 concernant l'incitatif fiscal à l'intention des entreprises en vue de la création d'emplois). 2. Une étude non partisane doit être réalisée par de multiples universités sur les difficultés à venir en matière de main-d'œuvre, plus particulièrement en ce qui concerne l'incidence qu'aura le vieillissement de la population sur la main-d'œuvre ainsi que d'autres facteurs pouvant avoir des répercussions à cet égard. Pour l'instant, le gouvernement canadien n'a pas présenté suffisamment de données probantes relativement à l'incidence que la population vieillissante du pays aura sur le marché du travail. Le gouvernement fédéral devrait octroyer des subventions à quatre universités de divers endroits au pays pour mener à bien une telle étude, de manière à offrir un point de vue pancanadien sur cette question, car les difficultés liées à la main-d'œuvre peuvent différer d'une province à l'autre. 3. À l'heure actuelle, la difficulté la plus préoccupante touchant le marché du travail est le taux de chômage élevé. Les réductions de postes dans le secteur public fédéral et l'augmentation des mises à pied dans le secteur privé (Caterpillar, Aveos, Transcontinental, Research in Motion, General Motors Oshawa, Sears Canada, etc.) ne font qu'aggraver le problème de chômage. Le gouvernement doit en fait créer des emplois en augmentant le nombre de fonctionnaires fédéraux dans le domaine des services d'assurance-emploi, car un plus grand nombre de personnes y auront recours, en plus de réparer l'infrastructure. 4. Le Canada doit élargir ses activités commerciales avec d'autres pays SANS que cela ne nuise à l'économie canadienne ni la main-d'œuvre du pays. Ainsi, l'expression « avantage net pour le Canada » doit être clairement définie, et la définition adoptée doit être mise en application.

5. Autres défis

On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont-elles nécessaires pour remédier à ces difficultés?

Les jeunes Canadiens âgés de 15 à 24 ans, y compris les Autochtones, sont aux prises avec des taux record de chômage et d'endettement étudiant. Malheureusement, dans le plan budgétaire de 2012, le gouvernement n'a accordé que peu d'importance aux jeunes Canadiens. Les jeunes représentent l'avenir du pays et l'on ne doit pas les tenir pour acquis. 1. Il faut mettre en place des incitatifs gouvernementaux pour encourager les jeunes Canadiens à étudier dans les domaines connaissant des pénuries de main-d'œuvre (p. ex. gens de métier qualifiés, médecins spécialisés en gériatrie, professeurs[es] d'école professionnelle, infirmiers/infirmières). 2. Il faudrait mettre sur pied un groupe tiers chargé d'étudier les questions touchant nos jeunes Canadiens et les façons de les aider à trouver un emploi, ainsi que de produire des rapports à cet égard. Ce groupe doit être formé de jeunes Canadiens, d'Autochtones jeunes et âgés, de même que de représentants des secteurs public et privé et du milieu universitaire.